



**VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES 2024
AVIS DE NON-LIEU**

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, Annick Lafontaine, greffière de la Ville de Saint-Pie, que les taxes municipales ont été payées pour tous les immeubles du rôle foncier de la Ville de Saint-Pie pour l'année 2023 et les années antérieures ou qu'une entente est intervenue avec les propriétaires.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, il n'y aura donc aucune vente à l'enchère publique le 20 novembre 2024.

Donné à Saint-Pie, ce 28 octobre 2024.

Annick Lafontaine
Greffière